

ÉVALUATION PERSONNALISÉE

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Gendarme Thibault BOULET, Agent de Police Judiciaire en résidence à GUENANGE, aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre, à ce stade.

La personne entendue est informée qu'à tout moment de l'audition, une nouvelle évaluation et des mesures de protection pourront être décidées, à sa demande ou à notre initiative.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présenté ce bureau au bureau de votre unité afin de signaler un terrain appartenant à Monsieur le Maire de KUNTZIG, section 09 parcelle 81 et 76, dont la création d'une friche est en cours depuis plusieurs années.

Le terrain possédait par Monsieur le Maire est une friche de 03/04 mètres de haut et si un incendie se déclare dans ce terrain, il atteindrait les maisons en quelques minutes. Je subis la négligence du Maire qui est pour moi volontaire.

Je demande que le terrain soit débroussailler et évacuer dans les plus brefs délais afin d'éviter tout risque d'incendie, ce qui engagerait la responsabilité du propriétaire et du Maire de la Commune. Je me rends chez les pompiers de YUTZ afin de leur signaler.

Un autre problème existe dans le village, la rue des vignes a un problème avec Monsieur DEUCH qui a une fumière au 30 rue des ponts. Cette fumière qui fait plus de 100 m² sert de repère à des nuisibles tel que des rats qui montent jusque sur les façades.

Les risques de contaminations sont importantes voir mortelles, les maisons sont équipées d'ultrasons depuis quelques jours qui rendent la vie impossible. Le problème est de salubrité public. Le samedi 28 juin 2025, j'ai débroussaillé la parcelle 80.

Je suis tombé sur une barre de fer provenant du terrain de Monsieur DEUCH, cela à casser mon broyeur industriel équipant un tracteur de 70 chevaux.

Monsieur DEUCH ne respecte pas les bases élémentaires du bon voisinage que je lui ai soufflé à l'oreille depuis plusieurs jours.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A GUENANGE 57310, le 29 juin 2025 à 16 heures 15 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

